

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 11 (1938)

Heft: 1

Artikel: Les jardins de la villa d'este à Tivoli

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-120732>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Vue prise de la terrasse supérieure, dans l'axe du palais et de l'allée centrale des jardins. (A remarquer l'importance des dénivellations.)

LES JARDINS DE LA VILLA D'ESTE A TIVOLI

Chose vivante, qui naît, vit et meurt comme la plante, le jardin n'a pas la durée des grands monuments de l'architecture dont la pierre constitue l'élément essentiel. C'est pourquoi, il ne reste des jardins de l'antiquité et du moyen âge que des images gravées sur le marbre ou peintes sur le parchemin.

Avec la Renaissance commence pour nous l'enseignement direct, par l'exemple vivant. Et c'est une des œuvres les plus belles de l'époque italienne, les jardins de la villa d'Este à Tivoli, que nous voulons montrer ici en esquissant très sommairement la place qu'elle occupe dans l'histoire du jardin.

Dès l'antiquité jusqu'à la Renaissance française (Versailles), le jardin est caractérisé par un **tracé régulier**. En outre, jusqu'à la fin du moyen âge, il est généralement **clôturé, fermé**, ou placé parfois dans la demeure même (cour intérieure). Il semble que le jardin est volontairement mis en opposition avec la libre nature, non seulement par son tracé et sa clôture mais encore par sa végétation, choisie et taillée selon le goût de l'époque et la mode du jour. C'est, au point de vue architectural, le **prolongement de la maison vers l'extérieur** : un local à ciel ouvert.

La Renaissance italienne reprend et développe cette conception féodale et bourgeoise. L'art du jardin devient l'apanage des princes comme il sera plus tard, en France, celui des rois. Ce sont surtout les princes de l'Eglise qui ont encouragé aux XV^{me} et XVI^{me} siècles le nouvel art de l'architecte-jardinier en construisant leurs résidences d'été aux alentours des villes. **Le principe du plan demeure géométrique, la clôture reste un élément essentiel**, mais la surface augmente, la topographie se complique et l'on jette même un coup d'œil par-dessus les clôtures sur la campagne avoisinante ou l'horizon lointain. C'est une première et légère brèche dans la tradition qui veut **considérer le jardin pour lui-même, en faisant abstraction des alentours**.

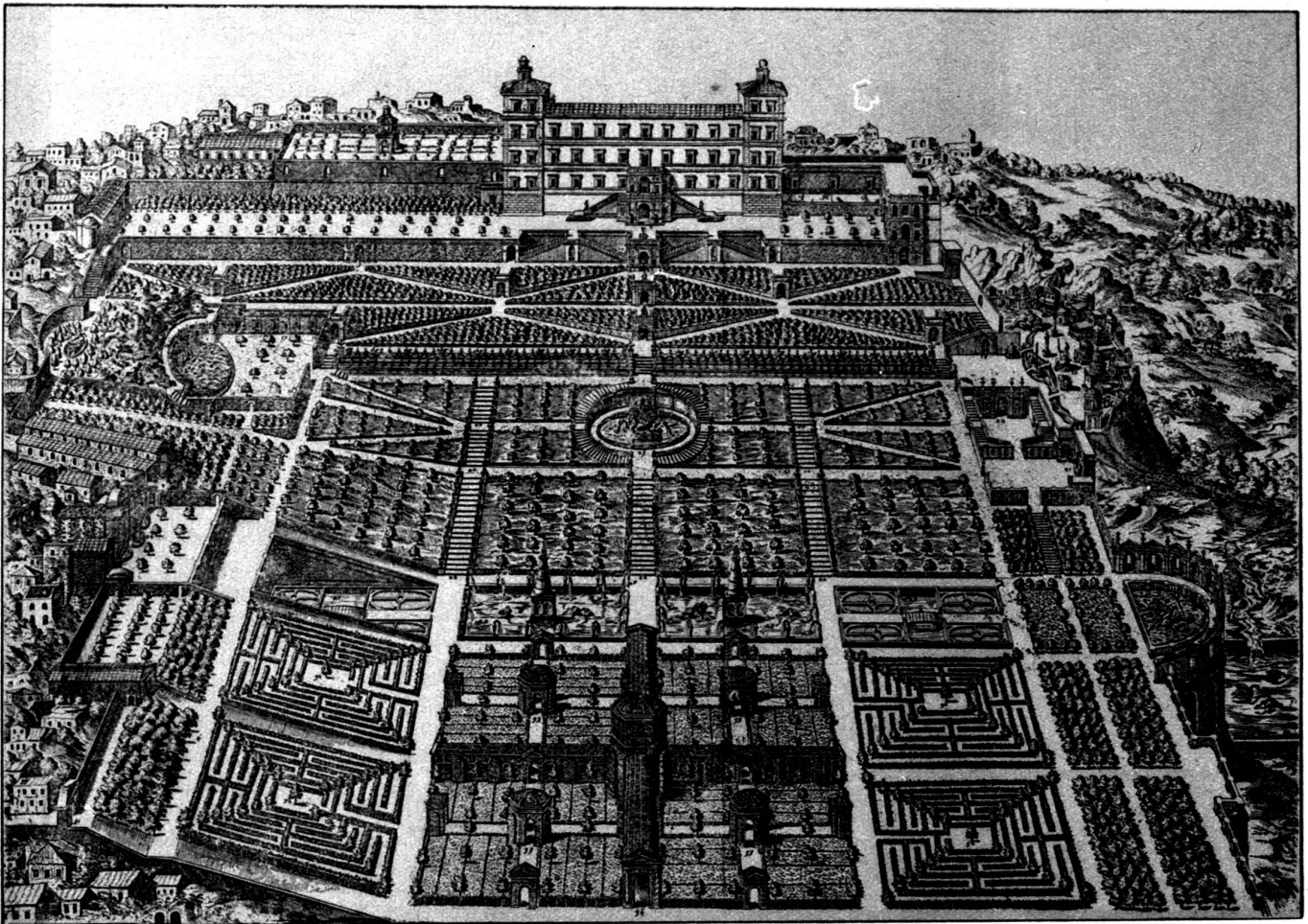
Par une habile **utilisation des dénivellations du terrain** sous formes de terrasses, rampes et escaliers s'introduisent des formes nouvelles accompagnées de jeux d'eau raffinés. Cet art du jardin italien étend son influence sur les pays voisins et nous trouvons par exemple à Saint-Germain-en-Laye (Château-Neuf 1556-1777) une disposition très analogue à celle de la villa d'Este.

Pour terminer le cycle de cette évolution achevée à la fin du XVIII^{me} siècle par une révolution qu'amène le jardin à l'anglaise, il nous reste à caractériser le jardin à la française tel que Le Nôtre, architecte-jardinier de Louis XIV, l'a conçu et réalisé à Vaux-le-Vicomte et Versailles. Ce n'est plus un prince qu'il faut satisfaire, mais le Grand Roy qui affirme : L'Etat c'est moi.

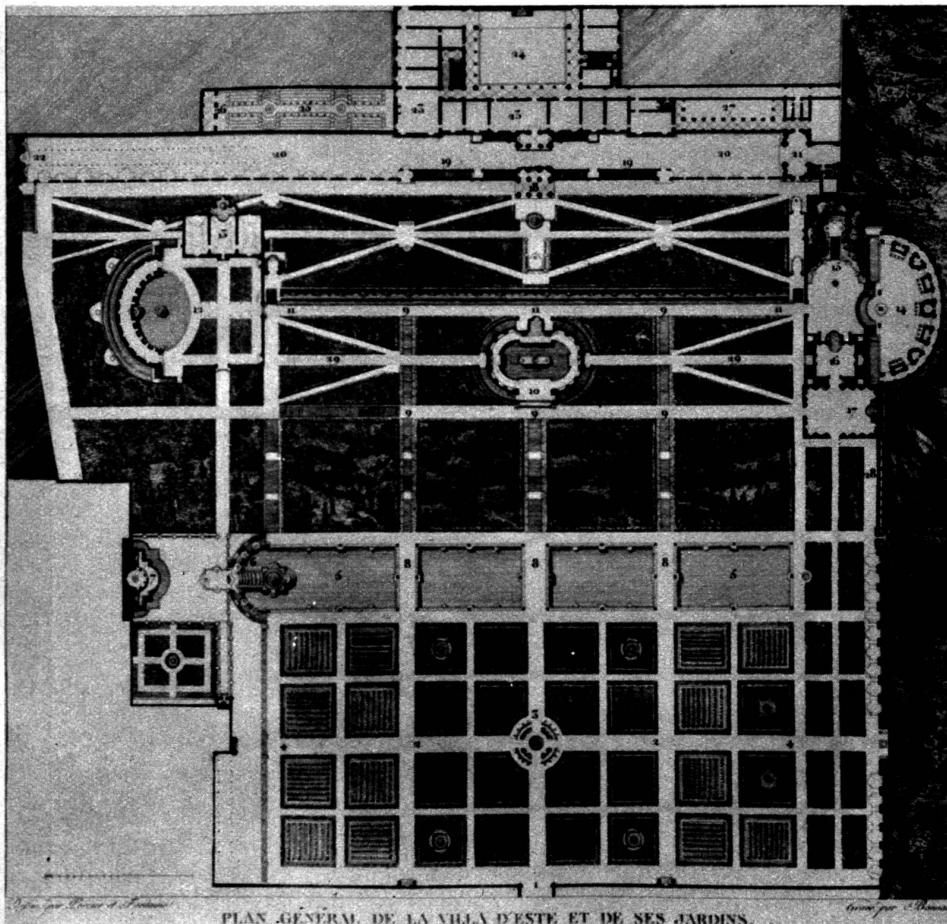
Le jardin devient alors immense, il faut même qu'il soit sans limite apparente ; le tracé régulier demeure, mais la clôture disparaît. Les fortes dénivellations deviennent gênantes pour l'extension du jardin ; ce dernier s'étendra donc dans la plaine et alors, vu du château, les jardins de Versailles n'ont qu'une limite : celle de l'horizon !

La tradition du moyen âge a donc trouvé là son aboutissement absolu et logique, car **le tracé régulier et la végétation ordonnée sont partout**, et dispensent l'œil satisfait de réclamer la clôture qui démarque l'art de la nature. Hl.

Les photos et plans illustrant cet article sont dûs à l'obligeance de ENIT à Rome, H. Rivier et Ed. Fatio, Genève



En haut : Vue générale d'après une gravure de Petrus von der Aa (XVI^{me} siècle).



Le cardinal Ippolito d'Este s'installa à Tivoli en 1549 et confia probablement à l'architecte Pizzo Ligorio la tâche de construire son palais et ses jardins. La réalisation témoigne des qualités exceptionnelles de cet artiste. Parmi les nombreuses et magnifiques villas de cette époque, la villa d'Este est une des plus parfaites.

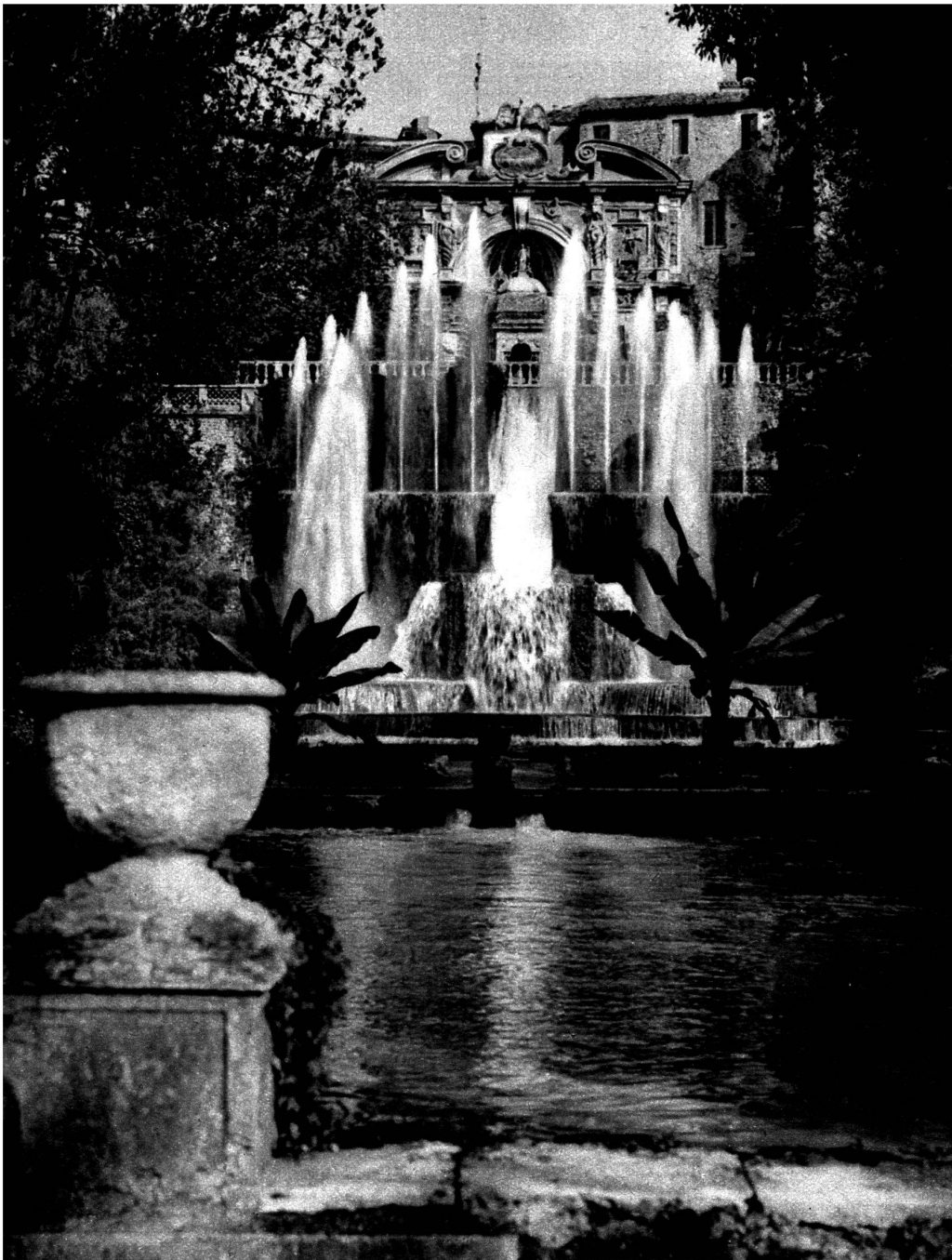
La composition indique, en bas, entre les murs de soutènement à droite et la ville, à gauche, une partie plane reliée au palais par des rampes coupées de terrasses.

En bas : Plan des jardins d'après une gravure de Percier et Fontaine.

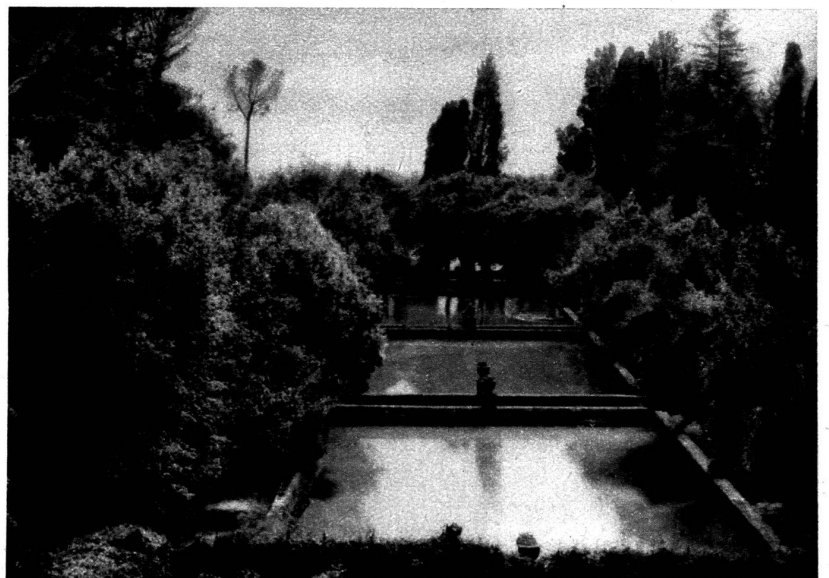
Villa d'Este, à Tivoli.



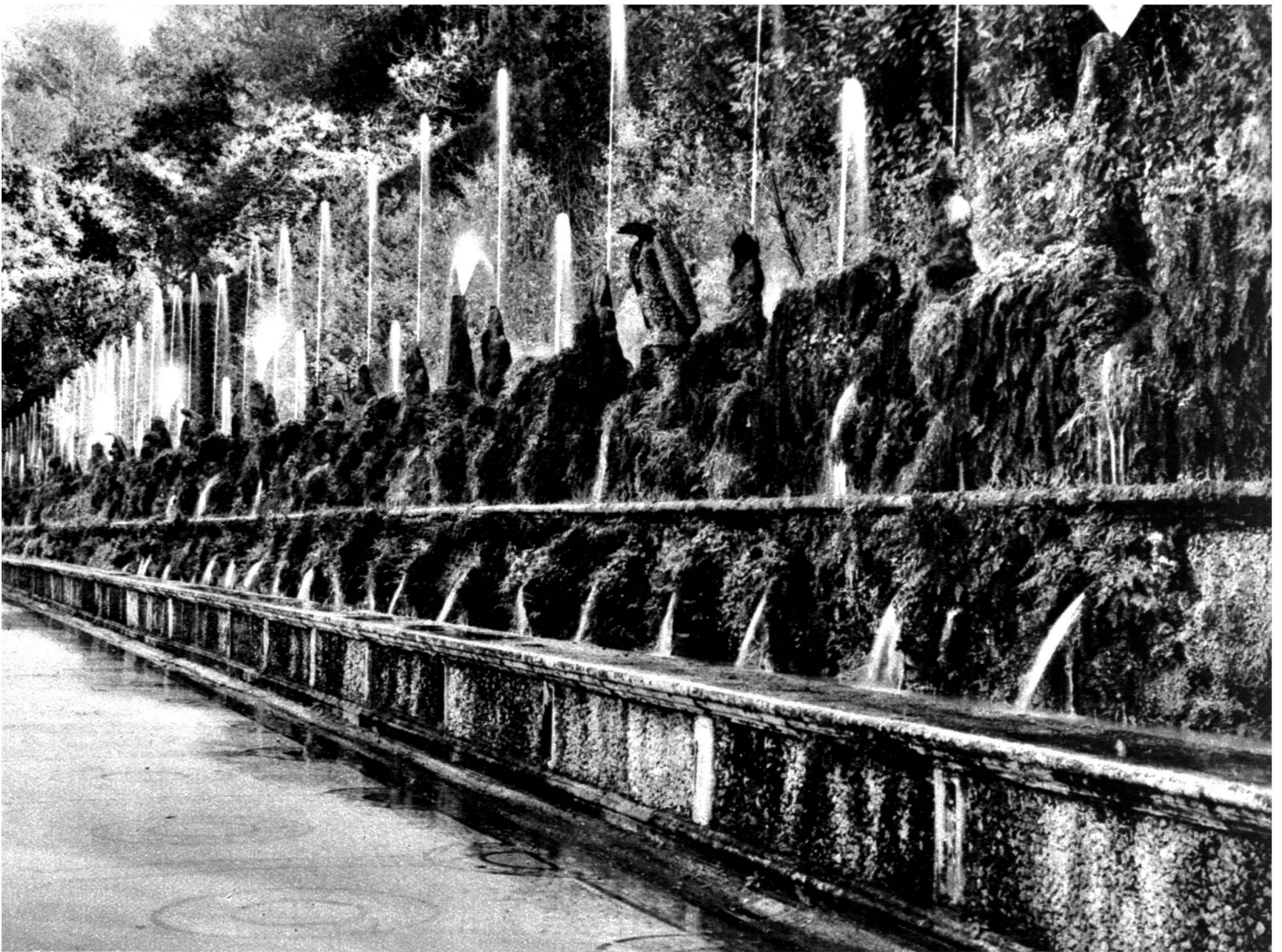
Vue de l'allée centrale en direction des terrasses et de la villa.



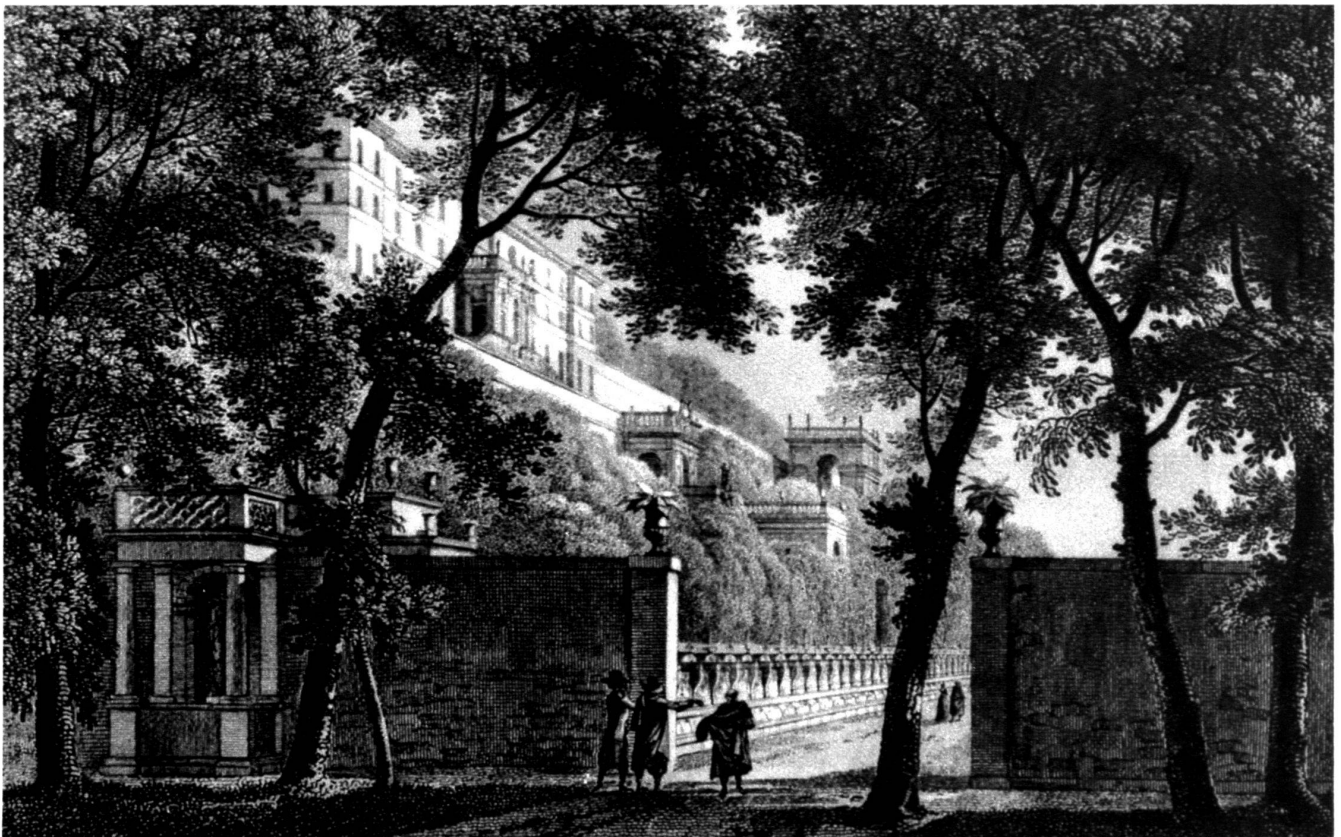
L'orgue hydraulique dite « Fontaine de Neptune », adossée du côté de la ville et axée sur les grandes carpières.

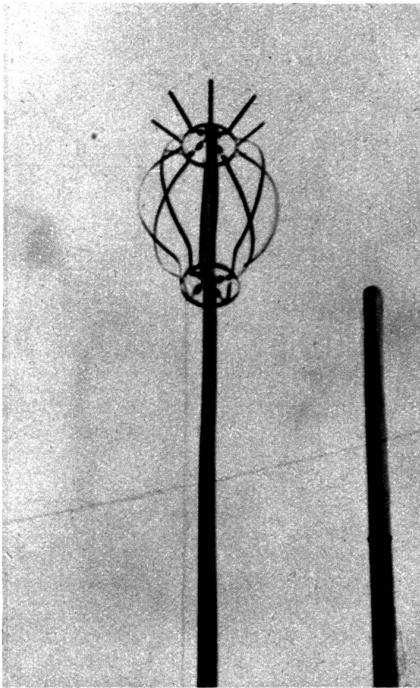


Les carpières, alimentées par la Fontaine de Neptune, d'où cette vue est prise, sont placées au centre du jardin bas.

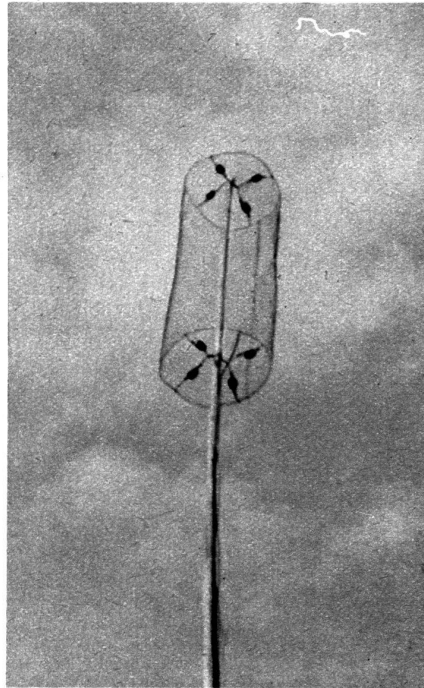


L'allée dite des « Cent Fontaines », située entre la terrasse supérieure et le jardin bas (parallèle à la façade du palais). Ci-dessous, une gravure de Percier et Fontaine montrant cette même allée, vue de la fontaine qui la termine, côté ville.

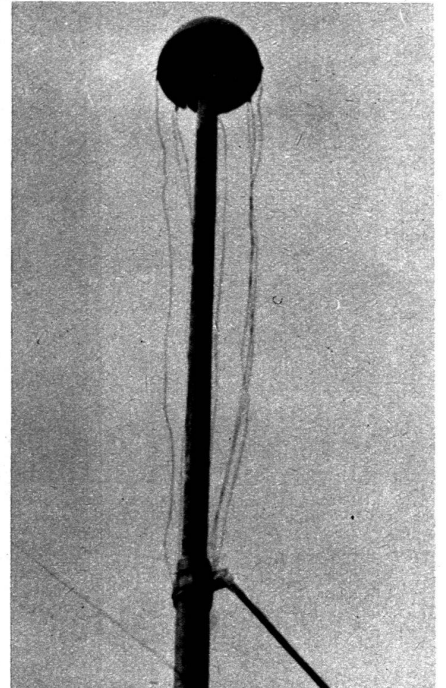




La solution du décorateur...



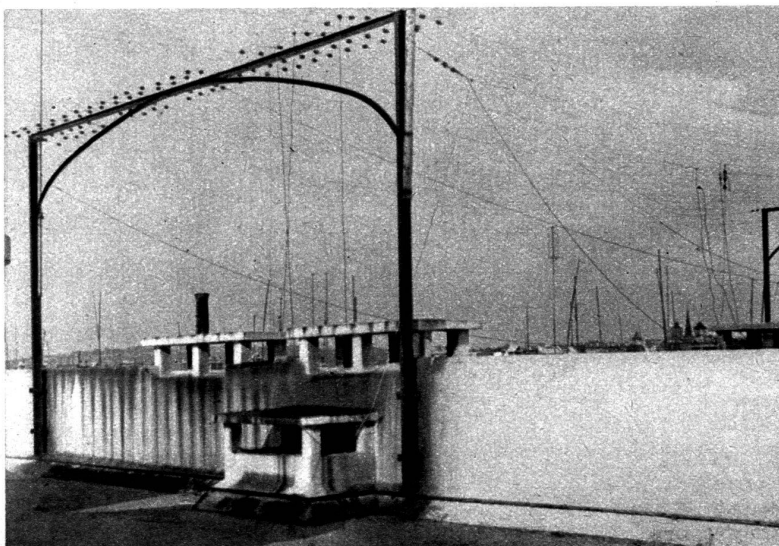
... celle du pêcheur...



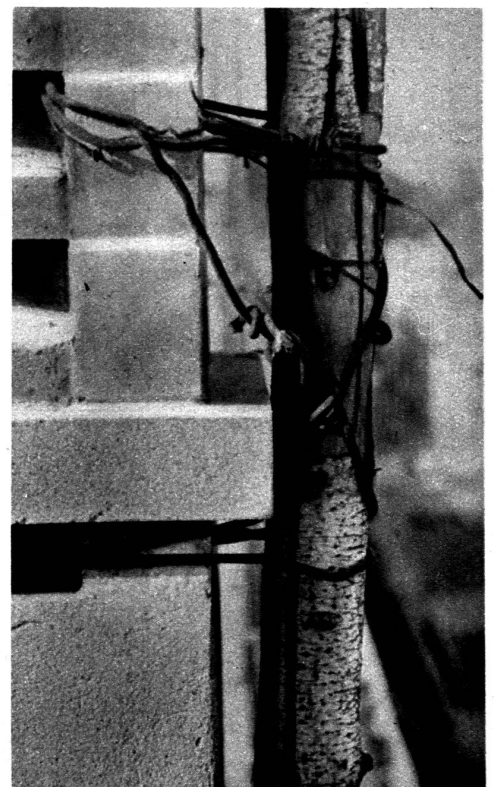
... celle du parachutiste !

Ne semble-t-il pas, à voir ces « antennes » que plus les formes sont bizarres et individuelles, mieux fonctionnera l'appareil ? C'est bien heureusement le contraire !

Voici un essai d'antenne collective. C'est une installation coûteuse et compliquée. Les résultats sont médiocres et l'aspect n'est pas satisfaisant. La solution la plus simple sera toujours la meilleure.



(Photos Hélios, Genève.)



La réglementation sur la sécurité en matière de construction est, avec raison, assez sévère chez nous. Comment se fait-il que l'on admette de pareilles installations qui sont un vrai danger public ?

Il est indispensable d'introduire des mesures efficaces de sécurité dans l'installation des antennes. Et c'est l'antenne collective qui offrira les meilleures garanties sous ce rapport.